



Département de Saône-et-Loire  
Arrondissement d'Autun  
Canton de Saint-Vallier

**SEANCE DU  
2 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 26

Convocation : 19/03/2024

**EXTRAIT du Registre des Délibérations  
de la Commune de SAINT-VALLIER**

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VALLIER, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur PHILIBERT Alain, Maire.

Étaient présents : PHILIBERT Alain, DUMONT Christophe, GOSSE Danielle, MICHEL Pierre-Philippe, MATRAT Catherine, GERARD Florence, LUSSIAUD Françoise, LECOEUR Jean-Paul, MEUNIER Daniel, LODDO Monique, WOZNIAC Edmond, BERGER Guy, DI GIORGIO Anita, BERTHIER Sylvie, IFIRES Carole, HUMBERT Frédérique, MEUNIER Alexandra, ULICZNY Irène, DIVERT Pierre, SWIATEK David, BEAUDOT Denis, LECLERC Anita.

Excusés : CHAPON Norbert ayant donné pouvoir à BERGER Guy, LARONDE Jean-Claude ayant donné pouvoir à DIVERT Pierre, BILEK Katia ayant donné pouvoir à DUMONT Christophe, LONAK Sandrine ayant donné pouvoir à BEAUDOT Denis, FRENICHE Rafaël.

Absents : WITKOWSKI Mathilde, VERMOREL Claude.

Secrétaire de séance : MICHEL Pierre-Philippe.

**Délibération n° DCM 2024-080 :**

**Affectation du résultat 2023 budget annexe Résidence Autonomie « Les Tilleuls »  
Approbation**

Considérant que l'exécution du budget annexe résidence Les Tilleuls 2023 fait apparaître les résultats suivants :

RESULTATS INVESTISSEMENT		RESULTATS FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement	578 185,97 €	Recettes de fonctionnement	749 580,35 €
Dépenses d'investissement	386 007,94 €	Dépenses de fonctionnement	790 451,03 €
Résultat d'investissement de l'exercice	192 178,03 €	Résultat de fonctionnement de l'exercice	-40 870,68 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	6 047,13 €	Résultat de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €
Résultat d'investissement cumulé au compte 001	198 225,16 €	Résultat de fonctionnement cumulé	-40 870,68 €
Solde des restes à réaliser N	-5 068,06 €		
RAR Recettes (à inscrire au BP N+1 aux comptes concernés)	12 030,00 €		
RAR Dépenses (à inscrire au BP N+1 aux comptes concernés)	17 098,06 €		
Résultat d'investissement compte tenu des restes à réaliser	193 157,10 €	Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation	-40 870,68 €
Besoin de financement à financer par affectation au compte 1068	0,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 24 voix pour et 1 contre (D. SWIATEK),

ADOpte l'affectation définitive du résultat 2023 du budget annexe résidence autonomie « Les Tilleuls » de la façon suivante :

Section d'investissement : Sur le compte 001 recettes : 198 225,16 €  
Sur le compte 10682 en N+1 : 0,00 €

Section de fonctionnement : Sur le compte 002 dépenses : 40 870,68 €

Le Secrétaire  
Pierre-Philippe MICHEL

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire  
Alain PHILIBERT



Envoyé en préfecture le 09/04/2024  
Reçu en préfecture le 09/04/2024  
Publié le   
ID : 071-217104868-20240403-DCM2024\_080-DE